

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°6 du conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 reçue en préfecture le 16 juillet suivant, portant délégation de compétences au Président de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, en matière de passation de contrats de partenariat sans implication financière, notamment en matière d'échanges culturels et de données (11°) ;

Considérant le fonds documentaire détenu par Monsieur Jacques Labarère et Les Amis du livre pyrénéen, titulaires des droits patrimoniaux correspondants ;

Considérant que le service Lecture publique / Bibliothèque patrimoniale de la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées dispose, via la Bibliothèque nationale de France, d'un outil de diffusion en ligne librement accessible dénommé Gallica et comprenant des sites afférents (Gallica marque blanche / Patrimoines partagés / Gallica intra-muros) ;

Considérant l'intérêt de la Bibliothèque patrimoniale pour ledit fonds documentaire, qu'elle propose de numériser et mettre à disposition du plus grand nombre, notamment des étudiants et des chercheurs, à des fins non lucratives ;

Considérant que la Bibliothèque patrimoniale Pau Béarn Pyrénées et les détenteurs des droits patrimoniaux du fonds documentaire se sont rapprochés pour déterminer les modalités de leur coopération pour la diffusion des documents sur la bibliothèque numérique Gallica et ses sites afférents.

DÉCIDE

Article unique : Une convention de coopération sans implication financière est signée, au titre des droits détenus par Monsieur Jacques Labarère et Les Amis du livre pyrénéen, en vue de la numérisation puis de la diffusion d'un fonds documentaire auprès du plus grand nombre, notamment des étudiants et des chercheurs, via le dispositif de bibliothèque numérique Gallica et ses sites afférents auquel souscrit la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Pau, le 3 octobre 2022.

François BAYROU,
Président de la Communauté
d'agglomération Pau Béarn Pyrénées

